

# REGLEMENT DU «3x3 Open»

## Abréviations utilisées

LHF	Ligue Handisport Francophone
IWBF	International Wheelchair Basketball Federation
AWBB	Association Wallonie-Bruxelles de Basketball

## 1. Introduction

La LHF et sa Commission Technique de basketball en chaise organisent, avec le soutien de l'AWBB, le « 3x3 Open ».

Le règlement de jeu en vigueur lors de cet évènement est le règlement international fourni par l'IWBF, disponible via ce lien : [https://iwbf.org/wp-content/uploads/2019/04/3x3-IWBF-Rules\\_2019\\_approved.pdf](https://iwbf.org/wp-content/uploads/2019/04/3x3-IWBF-Rules_2019_approved.pdf).

Le règlement spécifique « 3x3 Open » complète le règlement IWBF. Il doit être respecté précisément.

## 2. Récapitulatif et adaptations des règles de jeu

- La possession initiale du ballon est déterminée par « pile ou face », avant le match. Le gagnant décide s'il commence le match en possession du ballon ou s'il souhaite bénéficier de la possession du ballon au début d'une prolongation éventuelle.
- Un panier marqué à l'intérieur de l'arc compte pour 1 point.
- Un panier marqué à l'extérieur de l'arc compte pour 2 points.
- Les lancer-francs comptent pour 1 point chacun.
- Les matchs seront joués sur un terrain de 10m de longueur sur 15m de largeur. La ligne des lancer-francs se trouve à 5,8m du panier et l'arc des 2 points se trouve à 6,75m du panier.
- Les matchs auront une durée de 2 x 10 minutes – aucun arrêt de chrono (sans limite de points).
- Lors des matchs de poules, si 2 équipes ne sont pas départagées avant la fin du temps réglementaire, le match se terminera en tant que match nul.
- Lors des phases éliminatoires, si les 2 équipes sont à égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation est prévue. Le gagnant sera la première équipe à marquer 2 points lors de la prolongation.
- Les joueurs ne peuvent pas être exclus sur base du nombre de fautes personnelles. Cependant, un joueur sera exclu si l'arbitre estime qu'il a commis 2 fautes d'antijeu/antisportives.
- Après tout panier, la balle est rendue à l'équipe venant d'encaisser.
- Après une tentative de tir ratée :
  - Si un rebond offensif a lieu, l'équipe en possession ne se voit pas obligée de retourner derrière l'arc.

- Si un rebond défensif a lieu, l'équipe en possession doit se rendre derrière l'arc avant de pouvoir attaquer à leur tour.
- Si l'équipe défensive intercepte le ballon ou contre un tir, elle doit se rendre derrière l'arc avant de pouvoir attaquer à son tour.
- Chaque équipe a droit à demander 2 temps-morts.
- Les inscriptions peuvent se réaliser dans 2 catégories :
  - o « Débutants »
  - o « Confirmés »
- La règle des « 12 secondes » n'est pas d'application. Aucune règle de temps de possession n'est appliquée.
- Lorsque la balle est rendue à quelconque équipe suite à une interruption du jeu, un check de balle doit être effectué derrière l'arc.
- Un joueur peut pousser son fauteuil et dribbler simultanément. Cependant, si le ballon est ramassé ou déposé sur les genoux du joueur, il/elle a le droit de pousser sa chaise un maximum de 2 fois avant de se voir obligé de tirer, passer ou dribbler.
- Aucune règle de double dribble ne sera appliquée.
- Les joueurs n'ont pas le droit de se soulever dans leur chaise.
  - ➔ La Commission Technique LHF demande à tous les participants de faire preuve, tout au long de la journée, de fairplay – de respect – de solidarité et de générosité.

## 3. L'organisation

### A. Le 3x3 Open

- Le club organisateur, en concertation avec la LHF, est responsable de fixer le nombre limite de participants.
- Le club organisateur est également responsable des inscriptions, de la programmation des matchs et du bon déroulement de l'événement.
- Chaque équipe est inscrite dans une des 2 catégories (« Débutants » ou « Confirmés ») et sera allouée au sein d'une poule dans laquelle elle jouera 1 fois contre chaque adversaire.
  - ➔ La Commission Technique LHF se réserve le droit d'adapter cette organisation sportive en fonction des inscriptions réceptionnées.

### B. Les conditions de participation

- Tous les joueurs affiliés à la LHF et/ou à l'AWBB et/ou à Basketball Vlaanderen, et/ou à un Comité Paralympique national étranger, sont invités à participer à l'événement.
- Chaque équipe inscrite sera composée d'un minimum de 3 joueurs et d'un maximum de 5 joueurs.
- Chaque équipe pourra inclure, au maximum, 1 joueur « valide ».
- Le club organisateur est libre de fixer les frais d'inscription entre 0€ et 15€ par équipe.
- Le club organisateur détermine les modalités d'inscription.

